



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déportés

Question écrite n° 30128

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le lancement d'un mémorial vivant enregistré des dernières victimes de l'holocauste. En effet, à l'image des initiatives prises par certains pays comme les États-unis, Israël ou la Grande-Bretagne, il pourrait s'avérer intéressant de lancer une grande opération d'enregistrements audiovisuels des derniers témoins vivants de la mémoire, qui ont vécu en France la tragédie de la déportation et de la shoah. Cet enregistrement serait en raison de l'âge de ces témoins, l'une des dernières occasions de recueillir les paroles et les visages de celles et ceux qui portent encore le poids des souffrances de cette terrible période de la Seconde Guerre mondiale. Le succès émotionnel des films réalisés par le cinéaste Claude Lanzmann montre que ce genre d'oeuvre cinématographique rencontrerait sûrement l'intérêt de ces grands témoins, puis de l'opinion publique de notre pays. Cet enregistrement national serait également une grande opération de la mémoire et un grand hommage aux survivants. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Des opérations d'enregistrement des témoignages des dernières victimes de la déportation en France ont été entreprises par différentes institutions - fondations, centres d'études et de recherche, musées, mémoriaux - depuis le début des années 1990 et, notamment, par la fondation pour la mémoire de la déportation. Celle-ci a ainsi engagé deux programmes portant au total sur 500 témoignages d'anciens internés et déportés. Ces actions représentant cependant un coût important, la collecte ne peut se faire que par étapes ou porter sur un nombre défini de témoignages que des publications viennent compléter. La fondation a également réalisé le Livre-mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945. Paru en 2004, cet ouvrage regroupe plus de 86 000 noms. Ce travail est actuellement poursuivi et 4 000 noms supplémentaires ont été collectés, depuis cette parution, pour, à terme, être mis en ligne sur le site de la fondation pour la mémoire de la déportation ou être édités en DVD. Un hommage est par ailleurs rendu aux victimes de la déportation sous une autre forme, comme l'édification de murs des noms, tel celui du mémorial de la Shoah, sur lequel sont inscrits les noms des 76 000 juifs déportés de France, ou celui du mémorial de l'Internement et de la déportation de Compiègne (Oise), portant le nom des internés et déportés du camp de Royallieu.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30128

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7689

Réponse publiée le : 20 janvier 2009, page 516